

Thomas GHYSDAËL

- Le 22 avril 2003, un insigne exceptionnel de la plus haute distinction française entrait dans les collections du musée de la Légion d'honneur à la faveur d'un don de Serge Dassault. Cette plaque de grand'croix de la Légion d'honneur, enrichie de diamants, avait été commandée aux joailliers Van Cleef et Arpels par Marcel Dassault (1892-1986) en 1966, dix ans après son élévation à cette dignité. Les archives de la maison Van Cleef nous permettent aujourd'hui de revenir sur les circonstances de cette commande, et sur la relation particulière que Marcel Dassault entretenait avec notre premier ordre national.

Ingénieur, industriel, patron de presse, parlementaire, Marcel Dassault est né Marcel Ferdinand Bloch, à Paris, le 22 janvier 1892. Il est le dernier des quatre fils d'Alphonse Bloch, médecin, descendant d'une famille juive alsacienne, et de Noémie Allatini, issue d'une riche dynastie de commerçants sépharades établis à Salonique, dans l'Empire ottoman. Comme le soulignent ses biographes, il grandit dans le IX<sup>e</sup> arrondissement à la lisière de deux mondes voisins, celui de sa parentèle fortunée (sa mère cousine avec la comtesse de Camondo, née Élise Fernandez), et le milieu bourgeois, mais plus modeste, de ses parents.

Alors qu'il est élève de l'école Breguet, Marcel Bloch assiste le 18 octobre 1909 à l'exploit du comte Charles de Lambert, qui contourne la tour Eiffel à bord d'un biplan Wright. Enthousiasmé par les progrès de l'aviation, il intègre l'École supérieure d'aéronautique et de construction mécanique, ouverte par le colonel Roche en 1909, dont il est diplômé en 1913. Au début de la Première Guerre mondiale, le succès de l'hélice Éclair, qui équipe progressivement les avions français, marque sa première réussite industrielle, mais la fin du conflit, qui entraîne l'effondrement du marché de l'aviation, coupe court à ses velléités de rejoindre le rang des aviateurs.

C'est seulement à la fin des années 1920, lorsque que le gouvernement Poincaré décide de mettre en place un ministère de l'Air pour relancer l'industrie aéronautique, que Marcel Bloch se consacre à nouveau à l'aviation, et renoue son association avec Henry Potez, l'autre artisan du succès de l'hélice Éclair. Cependant, en 1936-1937, le gouvernement du Front populaire et son ministre de l'Air, Pierre Cot, initient un programme de nationalisation des entreprises aéronautiques, rendu nécessaire par le retard de la France dans la course aux armements qui agite l'Europe. Ces nationalisations partielles s'effectuent néanmoins dans des conditions favorables aux industriels - dont Marcel Bloch - qui conservent



Marcel Dassault en habit de cérémonie, portant les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur, dont sa plaque en joaillerie, vers 1970 (cliché Artcurial).

le contrôle d'une partie de leurs groupes, et reçoivent des indemnités substantielles. Ainsi, en octobre 1936, il fait l'acquisition du siège social de sa société, sur le rond-point des Champs-Élysées. À la veille de la guerre, la nouvelle société anonyme des avions Marcel Bloch est donc une entreprise prospère.

Mais, dès 1940, Marcel Bloch, qui était depuis quelques années la cible de nombreuses attaques à connotation antisémite, est l'objet de l'attention soutenue de l'occupant comme du régime de Vichy. La presse collaborationniste est particulièrement virulente à l'égard de l'avionneur, accusé d'avoir injustement profité des nationalisations (la société nationalisée exploitait sous licence les avions créés par le bureau d'études de la société Bloch) et d'être responsable des pertes que les « cercueils volants » (les bombardiers MB.200) causent en mai 1940. Réfugié en zone libre, il est arrêté une première fois en octobre 1940 et détenu avec plusieurs autres personnalités de premier plan. Libéré, il est à nouveau incarcéré, et passe ainsi l'essentiel du conflit en détention. Le 25 août 1944, il fait partie, avec d'autres prisonniers politiques de confession juive, d'un des derniers convois de déportation, organisé spécialement par la SS. Marcel Bloch subit les horreurs du camp de concentration de Buchenwald pendant près de neuf mois. Le camp est libéré en avril 1945, et grâce à la solidarité

des détenus français, il regagne rapidement Paris où son frère, le général Bloch, qui a pris part à la libération de la capitale, a été chargé d'exercer les fonctions de gouverneur militaire (le 20 août 1944) puis de grand chancelier de la Légion d'honneur à titre temporaire (le 25 août 1944). Il est confirmé dans cette fonction à titre définitif par un décret du 5 novembre 1945<sup>1</sup>.

Après-guerre, Marcel Bloch reprend ses activités industrielles et deux appareils assurent bientôt une prospérité renouvelée à sa société : le MD-450, dit *Ouragan* (premier avion à

1. Cf. CARLIER (Claude), « Général Paul Dassault : l'armement et les études techniques de l'État-Major de l'Armée (1931-1945) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2011, n°243, pp. 93-102.

réaction produit en série pour l'armée de l'Air), et le Mystère IV. C'est d'ailleurs à bord d'avions Dassault que des pilotes français dépassent pour la première fois le mur du son.

Ces succès s'accompagnent pour Marcel Bloch d'un renouveau personnel et identitaire. Ainsi, en 1946, il adjoint à son nom celui de Dassault, pseudonyme de son frère dans la Résistance, puis abandonne son nom de naissance en 1949, suivi quelques années plus tard par le général, son dernier frère survivant<sup>2</sup>. En 1950, il se convertit au catholicisme<sup>3</sup>. Il s'engage alors dans une carrière politique et est élu député des Alpes-Maritimes en 1951 (sous l'étendard gaulliste). Il n'est pas réélu en janvier 1956, et tourne alors ses attentions vers le département de l'Oise. Il acquiert ainsi en novembre 1956 *L'Oise libérée*, le journal du sénateur de l'Oise Robert Séné, et brigue bientôt le mandat que ce dernier, démissionnaire, a libéré. Il entre ainsi au Conseil de la République en avril 1957<sup>4</sup>.

C'est justement en juillet 1956, durant cette brève interruption de sa carrière parlementaire, que Marcel Dassault accède à la dignité suprême de l'ordre national de la Légion d'honneur, consécration d'un *cursus* honorifique relativement rapide<sup>5</sup>. Chevalier à seulement trente-deux ans, en 1924 (il est nommé sur le contingent du ministère des Travaux publics), officier en 1935, commandeur en 1948, grand officier en 1951, Marcel Dassault entretient un rapport particulier avec la Légion d'honneur. Il reçoit les insignes de tous ses grades (et de la dignité de grand officier) des mains de son frère Paul, le général Dassault. Polytechnicien, brillant officier, résistant, le général a occupé les fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur pendant dix ans, de 1944 à 1954<sup>6</sup>. Comme lui, Marcel Dassault est viscéralement attaché à la Légion d'honneur. Le général Bloch, qui vivait dans la clandestinité à Nice pendant l'Occupation, ne refusait-il pas obstinément de quitter sa rosette sur demi-nœuds de commandeur, alors qu'il courait le risque d'être reconnu<sup>7</sup>?

---

2. Décret du 12 février 1949, portant changement de nom de Marcel Bloch-Dassault (*Journal Officiel* du 15 février 1949, p. 1687); et décret du 7 décembre 1955, portant changement de nom de Paul Bloch-Dassault (*J.O.* du 9 décembre 1955, p. 11996).

3. ASSOULINE (Pierre), *Monsieur Dassault*, Paris, Balland, 1983, p. 218.

4. Les renseignements biographiques sont issus de l'autobiographie de Marcel Dassault (*Le Talisman*, Paris, éditions de l'Opportun, 2016 [1970]), et des ouvrages de Pierre Assouline (*Monsieur Dassault*, op. cit.); Claude Carlier (*Marcel Dassault, la légende d'un siècle*, Paris, Perrin, 2002); et Guy Vadepiet et Pierre Péan (*Marcel Dassault ou les ailes du pouvoir*, Paris, Fayard, 2003). On consultera aussi avec profit le dossier de Légion d'honneur de M. Dassault (Pierrefitte-sur-Seine, Arch. nat., C/0/23) et de son frère Paul (*idem*, C/0/33).

5. L'usage voulait que les parlementaires ne puissent pas être décorés pendant la durée de leur mandat (sauf pour fait de guerre); usage d'ailleurs déjà codifié par les lois du 25 avril 1872 (art.5), du 8 juillet 1906 (art.3) et par l'ordonnance n°58-1100 du 17 novembre 1958.

6. Le général Dassault partage avec les généraux Subervie et Florentin la rare caractéristique d'avoir été nommé à ce poste sans être encore décoré de la grand'croix de l'ordre. Il est élevé à la dignité de grand officier en 1945, et reçoit la grand'croix l'année suivante. Depuis 1962, le *Code de la Légion d'honneur* dispose en son article R10 que «*Le grand chancelier est choisi parmi les grand'croix de l'ordre*».

7. Anecdote rapportée par Pierre Assouline, dans *Monsieur Dassault*, op. cit., p. 174.



Dessin préparatoire associé à la commande Van Cleef et Arpels.

Van Cleef et Arpels (maison de joaillerie), *Plaque de grand officier de la Légion d'honneur*, commande spéciale n°2402 du 30 janvier 1951, livrée le 13 mars 1951, platine, diamants taille brillant (clichés : Paris, archives Van Cleef et Arpels).

Son frère, à son tour, fait des insignes de l'ordre un élément de son costume quotidien. Au mépris des convenances, il porte ostensiblement la rosette sur demi-nœuds de grand'croix en toute circonstance, jusque sur son fameux pardessus et sur ses vestons d'été. En effet, à rebours de l'image de son groupe industriel, fleuron de la modernité française, Marcel Dassault compose sa vie durant une allure singulière et volontiers anachronique. Dans les années 1960, il n'est pas rare de le voir paraître en public portant l'habit noir à revers de satin, le gilet blanc barré du cordon rouge, et la plaque de diamants sur la poitrine. Il s'agit souvent d'occasions liées à l'ordre, en particulier des réceptions de proches, parents (son fils Serge), ou salariés du groupe Dassault. La figure du petit homme rond, à lunettes, dans un habit impeccable, fait souvent un étrange contraste avec la tenue des récipiendaires - costume de ville ou, très exceptionnellement, smoking. Cette tenue « de représentation » est si prisée par Dassault qu'il en use dans ses portraits « officiels », et même sur les tracts qu'il fait distribuer lors de la campagne électorale de 1978<sup>8</sup>. D'ailleurs, en 1978 et 1981, alors qu'il préside comme doyen d'âge de l'Assemblée nationale l'ouverture de la session législative, il paraît en redingote, comme aux beaux jours de la Troisième République.

8. *Ibid.*, p. 250.



Ébauche de plaque de dignitaire de la Légion d'honneur en joaillerie, après 1951, argent, or, diam. 90 mm (Paris, vente Beaussant Lefèvre, 7 octobre 2015, *Ordres de chevalerie...*, partie du lot 317, cliché Jean-Christophe Palthey, reproduit avec son aimable autorisation)

Comme son attachement personnel et familial à la Légion d'honneur, ce surprenant formalisme explique sans doute l'intérêt que Marcel Dassault porte à ses insignes de l'ordre. S'il est reçu comme grand-croix par le général Koenig, le 18 octobre 1956, avec les insignes réglementaires de la Quatrième République - plaque dorée et grand-cordon - Marcel Dassault dispose déjà (depuis 1951) d'une plaque de dignitaire en joaillerie, réalisée à l'occasion de son élévation à la dignité de grand officier<sup>9</sup>. Cette première plaque, que les archives de la maison Van Cleef nous permettent d'évoquer ici, est conforme au modèle réglementaire, à ceci près qu'elle est réalisée en platine plutôt qu'en argent, et que les cinq branches sont entièrement pavées de diamants taille brillant<sup>10</sup>. Les rayons ont été laissés lisses, et le centre de la plaque, en trois parties (effigie amatie sur fond brillant), est de type courant. La forme générale de la plaque montre d'ailleurs que les joailliers ont certainement eu recours aux coins d'un médaille

9. Grand officier par décret du 4 janvier 1951, il est reçu par le général Dassault le 12 janvier 1951.

10. Paris, archives Van Cleef et Arpels, livre de commandes, commande spéciale n°2402 du 30/01/1951. La plaque est cependant désignée au livre comme plaque de « grand-croix ». Elle est livrée le 13 mars 1951. Les archives Van Cleef conservent également un dessin préparatoire associé à cette commande.

parisien, pratique fréquente pour ce type de commande. L'insigne est alors ébauché, c'est-à-dire estampé sur matrice et détourné, avant d'être préparé pour le sertissage. La plaque est ensuite repercée, pour ménager les logements des diamants qui doivent y être sertis. Une plaque inachevée nous permet d'ailleurs d'observer cet état intermédiaire. Le sertisseur fixe ensuite les diamants en dégagant de petits grains dans le métal, qui les maintiennent en place, et permettent cet effet de forte densité qui accroît la brillance de l'insigne achevé, mis en valeur par le polissage. Ce travail de joaillerie proprement dite a certainement été réalisé dans les ateliers de la maison Van Cleef. Commandée le 30 janvier 1951, livrée le 13 mars, cette plaque est cependant devenue obsolète en cours de fabrication, puisque la légende porte encore la date « 1870 », qui disparaît des insignes fin février 1951<sup>11</sup>.

La pratique d'enrichir les décorations de diamants ne bénéficie, encore aujourd'hui, d'aucune codification en France. Elle n'est en effet ni prévue ni strictement défendue par les textes réglementaires, mais procède pourtant d'une longue tradition, qui remonterait à l'habitude initiée par Louis XIV de porter les insignes du Saint-Esprit en diamants. Contrairement à d'autres pays - la Russie, l'Allemagne, le Danemark...- les insignes d'ordre en joaillerie n'ont jamais acquis en France le statut d'une dignité spéciale, ni en droit ni en fait, bien que certains souverains français, tel Napoléon III, ont fréquemment offert des insignes de leurs ordres enrichis de pierres, qui représentaient des marques de faveur particulières. Sous la Troisième République, la décision d'aliéner la collection des anciens bijoux de la Couronne au patrimoine national cause d'ailleurs la perte des insignes d'ordre en joaillerie qui étaient auparavant à la disposition des souverains, et qui sont intégralement détruits avant la vente des bijoux en mai 1887. Dès lors, les chefs d'État français ne portent plus de décorations en joaillerie, préférant la relative sobriété de l'habit bourgeois au faste monarchique, dont tous les atours ne sont cependant pas abandonnés. Le port de telles décorations devient donc, en France, l'apanage de riches particuliers. Et les catalogues des principaux fabricants français de décorations nous montrent combien cette pratique perdure dans la société des décorés. Depuis les réductions ornées de minuscules brisures de pierres, aux grandes plaques de dignitaires pavées de diamants, les insignes de la Légion d'honneur enrichis en joaillerie présentent une grande variété de richesse et de qualité. Le plus souvent, les pierres mises en œuvre sont des diamants de faible valeur, notamment des roses irrégulièrement taillées. Aussi, en dépit de leur petite dimension, la qualité des diamants employés par Van Cleef pour les plaques de dignitaire de Marcel Dassault les distingue des productions courantes. Citons, à titre de comparaison, une plaque anonyme de même type que la plaque de grand

---

11. Décret n° 51-298 du 27 février 1951 portant modification des insignes de la Légion d'honneur et de la médaille militaire (paru au *Journal Officiel* du 9 mars 1951, p. 2548) : « Art. 1<sup>er</sup>. - Les croix et plaques de la Légion d'honneur et les médailles militaires mises en fabrication après la publication du présent décret ne porteront plus l'inscription '1870'. »



Plaque de dignitaire de la Légion d'honneur, époque Troisième République, argent, diamants taille rose, diam. 90 mm (Amsterdam, vente Sotheby's, 29 octobre 2007, *Property from Aristocratic Families...*, lot 573, cliché Sotheby's)

officier de M. Dassault (rayons lisses, centre courant) datant du début du XX<sup>e</sup> siècle, dont les branches de l'étoile sont pavées de petites roses de qualité très inférieure<sup>12</sup>.

S'ils peuvent être acquis directement par le récipiendaire, ces insignes de joaillerie lui sont souvent offerts, à l'image de la plaque de grand officier de la Légion d'honneur d'André Citroën, qui lui est présentée par ses collaborateurs en 1931 (Paris, musée de la Légion d'honneur, inv. 08767). Comme il sied au fils d'un négociant en diamants, la plaque d'André Citroën est enrichie d'un double listel de brillants autour du centre, et de diamants plus gros aux pointes des branches.

La maison Van Cleef et Arpels, à laquelle Marcel Dassault adresse sa première commande de plaque de dignitaire de la Légion d'honneur, n'est pas connue comme fabricant de décorations de joaillerie. Pourtant, dès les années 1930, des insignes miniatures de la Légion d'honneur enrichis de pierres précieuses sont signalés au stock des boutiques de Van Cleef à Paris et en province. La fabrication de ces pièces de luxe, mais relevant d'une production assez courante, est vraisemblablement déléguée à des ateliers de médailleurs spécialisés. Les commandes de plaques d'ordres sont beaucoup plus exceptionnelles dans l'histoire de la maison. À la suite de celle de Marcel Dassault en 1951, une autre plaque de grand officier

12. Amsterdam, vente Sotheby's, 29 octobre 2007, *Property from Aristocratic Families...*, lot 573.

est commandée aux joailliers en 1953 (en argent et diamants), et une autre encore en 1970, pour un célèbre mathématicien. Cette dernière plaque est d'ailleurs réalisée, curieusement, en or jaune rhodié<sup>13</sup>.

L'association de Marcel Dassault à la maison de la place Vendôme ne se limite d'ailleurs pas aux décorations. Ainsi, madame Dassault, née Madeleine Minckès, portait parfois des bijoux que leur style reconnaissable permet d'attribuer à cette maison. Et, en 1956, c'est encore vers Van Cleef que Marcel Dassault se tourne lorsqu'il souhaite distinguer un de ses pilotes d'essai les plus célèbres, l'aviatrice Jacqueline Auriol (1917-2000). Ainsi, lors d'une cérémonie organisée dans un hôtel de la place Vendôme le 16 décembre 1956, Marcel Dassault lui remet un collier en or figurant un avion Mystère IV (à bord duquel Jacqueline Auriol a remporté le record féminin de vitesse en 1955)<sup>14</sup>. Le collier, en franges *Jersey* (en chevrons), imite d'ailleurs la traînée de vapeur de l'avion marquée par une ligne de brillants de taille décroissante. Très original, ce bijou est aussi caractéristique des productions de Van Cleef dans les années 1940-1950, dans lesquels l'or est abondamment employé, et qui empruntent souvent leurs motifs au textile, à l'image du collier *Zip* (en fermeture éclair)<sup>15</sup>.

Après qu'il a été fait grand'croix, en 1956, Marcel Dassault a continué à porter un temps sa plaque de grand officier en platine et diamants avec le cordon de grand'croix ; plusieurs photographies en attestent. Il porte beaucoup plus rarement sa plaque réglementaire, en métal doré. Une seule photographie le représente avec cet insigne, porté sur la veste de smoking (il porte en outre l'insigne de boutonnière de grand'croix<sup>16</sup>). Pour rappel, le décret du 28 novembre 1952 a modifié significativement les insignes de la dignité suprême : la plaque de grand'croix doit désormais être dorée<sup>17</sup>. Cependant, Marcel Dassault ne passe commande d'une nouvelle plaque de grand'croix conforme au nouveau règlement que le

---

13. Je remercie madame Lise Macdonald, directrice du Patrimoine et des expositions de Van Cleef et Arpels de nous avoir permis de reproduire ici des documents inédits issus des archives de cette maison, et de nous avoir signalé ces commandes que madame Stéphanie Desvaux, archiviste senior, a identifiées dans les registres.

14. VADEPIED (Guy) et PÉAN (Pierre), *Marcel Dassault ou les ailes du pouvoir*, op. cit., pp. 226-227. Ce collier est reproduit dans l'ouvrage de Sylvie Rault, *Bijoux des années 1940-1950* (Paris, éd. du Regard, 1987, p. 59). Les ailes de l'avion étaient alors gravées « Jacqueline Auriol », « Mystère IV-N-1955 », inscription qui a dû être effacée postérieurement.

15. En 1963, lorsque Jacqueline Auriol dépasse son propre record de vitesse à bord d'un Mirage III-R, elle reçoit encore de Marcel Dassault « une broche en or figurant un petit Mirage au cockpit serti de diamants », probablement exécutée par Van Cleef (Pierre Assouline, op. cit., p. 361). Notons également que les décorations en réduction de l'aviatrice ont été acquises par le musée de la Légion d'honneur en 2019 (inv. 010687).

16. Cliché pris lors de la réception de Bertrand Daugny comme officier de la Légion d'honneur, reproduit dans « La légende de Marcel Dassault », in *Jours de France*, 3-9 mai 1986, n°1635, p. 93.

17. Décret n° 62-1472 du 28 novembre 1962 portant code de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, titre III, article R64 : « [les grand'croix] portent sur le côté gauche de la poitrine une plaque semblable à celle des grands officiers [une plaque ou étoile à cinq rayons doubles, diamantée, du diamètre de 90 mm, le centre représentant l'effigie de la République avec l'exergue « Honneur et Patrie »] mais en vermeil. »



Van Cleef et Arpels (maison de joaillerie),  
*Collier 'Mystère IV'*, 1956, or, platine,  
 diamants, présent de Marcel Dassault  
 à Jacqueline Auriol, Paris, collection  
 patrimoniale Van Cleef et Arpels (cliché  
 Sotheby's, 2014)

22 décembre 1966. Peut-être a-t-il voulu marquer ainsi le dixième anniversaire de son élévation à cette dignité ? Quoi qu'il en soit, il s'adresse à nouveau à Van Cleef et Arpels, dont les ateliers lui livrent, le 21 février 1967, une plaque en or entièrement sertie de diamants, « bien conforme au modèle légal », selon l'indication portée au livre de commandes, qui témoigne encore de l'attention que Marcel Dassault porte à ses insignes<sup>18</sup>. Cette nouvelle plaque est d'ailleurs notablement plus riche que la précédente. En effet, si les branches de l'étoile sont toujours pavées de petits brillants ronds (sertis à grains), et terminées de brillants plus importants aux pointes (sertis clos), les rayons sont désormais ornés de diamants taille baguette. Cette taille de pierre, caractéristique de la joaillerie moderne, est rarement observée sur des décorations en joaillerie. Ces diamants sont en outre calibrés (c'est-à-dire parfaitement ajustés au motif), et sertis sans griffes apparentes, entre deux lignes (ou rails) de métal. La différence de traitement entre rayons et branches produit un effet particulièrement heureux, qui témoigne du savoir-faire des sertisseurs des ateliers de Van Cleef et Arpels. Le centre de la plaque est cependant plus sobre. Il présente l'effigie habituelle, en or amati sur fond brillant. La légende, rapportée, est également en or. Elle est bordée d'un double listel de perles diamantées en or, un enrichissement souvent observé sur les plaques

18. Paris, archives Van Cleef et Arpels, livre de commandes, commande spéciale n° 9431 du 22/12/1966.



Van Cleef et Arpels (maison de joaillerie), *Plaque de grand'croix de la Légion d'honneur, commande spéciale n° 9431, livrée le 22 février 1967, or, diamants taille brillant et baguette, Paris, musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, inv. n° 09241, don de Serge Dassault, entré dans les collections le 22 avril 2003*

métalliques « de luxe » dont l'aspect a été standardisé depuis le Second Empire, et qui sont traitées en fort relief. Tous les diamants sont blancs, et sertis à jour. Enfin, le revers de la plaque présente le système d'attache habituel, une épingle (où figure en lettres capitales la signature du joaillier suivie du numéro de commande spéciale, et le poinçon de maître et de garantie), et deux crochets latéraux.

Si elle procède d'une longue tradition de port d'insignes de la Légion d'honneur en joaillerie, cette plaque constitue cependant, par sa qualité et son extrême richesse, une forme d'exception dans les pratiques observées par les décorés dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à nos jours. Des insignes comparables ont sans doute été, et sont peut-être encore très exceptionnellement commandés par des dignitaires de l'ordre ; mais nous ne connaissons qu'un seul autre titulaire récent de la grand'croix ayant arboré *publiquement* une telle plaque : le défunt prince Henri de Danemark. Né Français, il portait ainsi fréquemment une plaque en joaillerie, probablement créée dans les années 1990. Cet insigne, dont nous ignorons l'auteur, est d'ailleurs d'une conception bien plus originale que celui de Marcel Dassault. Les branches de l'étoile sont en effet exécutées en argent (ou platine), et contrastent vivement avec les rayons, en or, également sertis de diamants. Le centre de la plaque est formé d'une grosse pierre jaune doré (topaze ?), taillée en brillant

rond, et dont la table est gravée en intaille de l'effigie de la République, et la couronne d'une couronne de laurier. Les pointes des branches sont prolongées par des pierres jaunes, rappelant la pierre centrale. De tels insignes, fruits d'une interprétation très libre des règlements de l'ordre, constituent de remarquables curiosités phaléristiques et témoignent du prestige toujours vivace de notre premier ordre national.

Ainsi, Marcel Dassault, qui était aussi décoré de la Croix de guerre 1939-1945<sup>19</sup> avec étoile d'argent depuis le 21 août 1947, et de la médaille de l'Aéronautique depuis le 2 novembre 1948<sup>20</sup>, ne porta jamais que ses insignes de la Légion d'honneur, auxquels il attachait manifestement une très haute valeur<sup>21</sup>. De 1967 à sa mort, le 17 avril 1986 à l'hôpital américain de Neuilly, cette plaque en diamants est devenue indissociable de l'image publique de l'industriel, qui professait un amour sincère pour la France. Cette plaque, témoignage d'un extraordinaire parcours de vie, œuvre d'une des meilleures maisons de joaillerie françaises, signe de continuité symbolique et bijou moderne à part entière, est désormais attachée perpétuellement aux collections nationales et mérite bien le nom de *joyau républicain*. Pour toutes ces raisons, elle est assurément un des plus précieux trésors du musée de la Légion d'honneur. ■

## Bibliographie

DASSAULT (Marcel), *Le Talisman*, Paris, Les éditions de l'Opportun, 2016 [1970].

«Marcel Dassault», *Jours de France*, 28 avril 1986, n°1634, pp. 12-71.

«La légende de Marcel Dassault», *Jours de France*, 3-9 mai 1986, n° 1635, pp. 3-121.

ASSOULINE (Pierre), *Monsieur Dassault*, Paris, Balland, 1983.

CARLIER (Claude), *Marcel Dassault, la légende d'un siècle*, Paris, Perrin, 2002.

VADEPIED (Guy), PÉAN (Pierre), *Marcel Dassault ou les ailes du pouvoir*, Paris, Fayard, 2003.

CARLIER (Claude), «Général Paul Dassault : l'armement et les études techniques de l'État-Major de l'Armée (1931-1945)», *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2011, n° 243, pp. 93-102.

---

19. Selon le brevet conservé dans les archives Dassault, cité par Claude Carlier, dans *Marcel Dassault, la légende d'un siècle*, Paris, Perrin, 2002, p. 172.

20. Pierrefitte-sur-Seine, Arch. nat., C/0/23, dossier de Légion d'honneur de M. Dassault : mémoire de proposition pour l'élévation à la dignité de grand'croix.

21. Lors de son décès, les décorations de Marcel Dassault ont cependant été exposées dans la chapelle ardente dressée en son hôtel des Champs-Élysées et pendant l'hommage national qui lui a été rendu aux Invalides le 21 avril 1986. Sur un coussin, les insignes réglementaires (avec plaque en vermeil) de la Légion d'honneur étaient disposés. Un deuxième présentait sa médaille de l'Aéronautique et d'autres distinctions étrangères. La Croix de guerre 1939-1945 (avec palme) et la médaille de la Résistance avec rosette de son frère Paul Dassault étaient présentées sur un troisième coussin.